

N°13

Avril 2024



Le Berneuillais



BERNEUIL-SUR-AISNE

VOTRE JOURNAL EN VERSION NUMERIQUE

LE MOT DU MAIRE



Chères Berneuillaises, chers Berneuillais,

Alors que le monde agricole est en crise, je tiens à renouveler mon soutien ainsi que celui du conseil municipal à tous nos agriculteurs.

Dans ce premier trimestre, votre conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune. Nous avons voté le 13 mars dernier le compte financier unique 2023. Comme prévu, les coûts des énergies ont explosé avec plus de 45% de hausse sur le gaz et 32% sur l'électricité. Heureusement nous avons été très attentifs sur nos consommations qui ont légèrement baissé. Les résultats de clôture du budget 2023 reflètent bien notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses et d'augmenter nos recettes pour réaliser nos différents investissements et ainsi préparer notre commune aux enjeux de demain.

La commission « finances » et moi-même avons « planché » sur l'élaboration du budget primitif 2024. Il est ambitieux sur notre politique d'investissement sans pour autant avoir recours à la hausse de la fiscalité locale.

Le permis de construire pour notre salle Jean Sabatier est accordé. Nous envisageons le déménagement de notre atelier communal au second semestre. Cette année, pour les principaux sujets, nous terminons la phase 2 de notre éclairage public, la rénovation et la création de trottoirs, la surveillance vidéo, le rachat avec l'EPFLO d'un local commercial pour notre commerce multi-services.

Au niveau des écoles, nous avons à nouveau échappé à une fermeture de classe pour la seconde fois. En effet, nos effectifs restent bas. Un travail est en cours pour contacter les familles dont les enfants ne sont pas scolarisés à Berneuil-sur-Aisne.



Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et un excellent printemps à tous.

Etienne FRÈRE

Maire de Berneuil-sur-Aisne.





SOMMAIRE

P.2 Le mot du maire

MANIFESTATIONS PASSEES

P.4 Hauts-de-France propres

P.5 Concours de belote

ENVIRONNEMENT

P.6 Déchets verts

P.6 Point de collecte des déchets alimentaires

VIE DE LA COMMUNE

P.7 Dernier commerce

P.7 Transition énergétique

P.8 Travaux avancement

P.9 Budget

SCOLAIRE

P.11 Inscriptions à l'école maternelle

P.11 Fête des écoles

PERISCOLAIRE

P.12 Rappel des modalités et tarifs

LA MAIRIE VOUS INFORME

P.13 Trottoirs rue Hippolyte Béranger

P.13 Réseau aérien ENEDIS

P.13 Elections européennes

P.13 Projet commercial multi services-EPFLO

P.13 Ciné rural

P.14 Bourse aux plantes

P.14 France services à Berneuil

P.14 Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

P.14 Fête de la musique

P.14 14 juillet 2024

Le Berneuillais, Bulletin d'informations municipales numérisés créé par la Mairie de Berneuil-sur-Aisne
33, rue du Centre 60350 Berneuil-sur-Aisne.

Directeur de la publication : Etienne FRÈRE-Maire de Berneuil-sur-Aisne
Rédaction : Commission Communication et Information
Responsable de la commission : Astrid FRÈRE
Membres de la commission : Viviane CHRISTOPHE, Etienne FRÈRE, Delphine DELAHAYE, Pierre LEFEBVRE, Ludivine DUMEZ, Michel PYTLAK et Nicole TUAL.

Relecture : Commission communication, Evelyne PYTLAK et Ana CIONA.

Contact courriel : communeberneuil-sur-aisne@wanadoo.fr

Conception, réalisation et mise en page : Astrid FRÈRE

Crédits photos : Commission Communication, Pixabay, Getty images.

Si par mégarde, une erreur s'est glissée dans ce bulletin, nous vous prions de nous en excuser. Vous pouvez demander un rectificatif qui sera publié dans le prochain bulletin, en envoyant un mail à communeberneuil-sur-aisne@wanadoo.fr

Reproduction interdite.

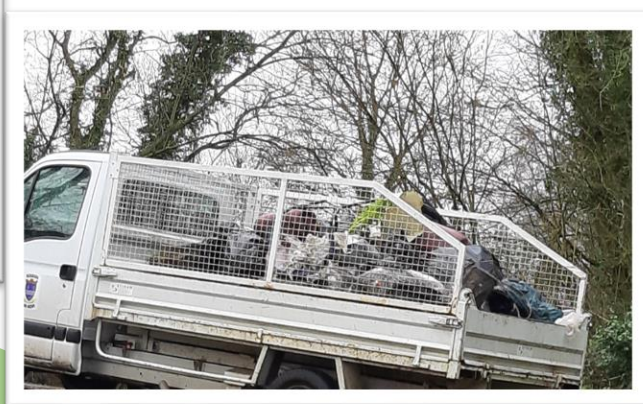


Le dimanche 17 mars, s'est déroulée dans notre commune l'opération « Hauts-de-France » propres organisée par l'association de chasse et la municipalité.

De nombreux participants se sont levés de bon matin pour parcourir les rues de notre village et les sentiers forestiers aux alentours malgré le temps très mitigé.

Malheureusement, la récolte de déchets de toutes sortes fut assez impressionnante et au bout de quelques heures le camion pouvait être bien rempli. Il faut dire que cette opération n'avait jamais été faite dans notre commune. Cette matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine en espérant que le civisme de chacun fasse qu'il y ait moins de détritrus pour l'édition 2025 !

Pierre LEFEBVRE, conseiller municipal.



Le club des aînés de Berneuil-sur-Aisne,
organise un

CONCOURS DE BELOTE

Le concours de belote organisé par le Club des Aînés de Berneuil-sur-Aisne, le samedi 16 mars, a remporté un vif succès.

Ce ne sont pas moins de 33 équipes qui ont participé à ce concours dans une ambiance sympathique.

Après les différentes belotes et re-belotes, capots et dix de der, chaque participant est reparti avec un lot de viande.

Delphine DELAHAYE, Conseillère Municipale.



■ Collecte des déchets verts

REPREND

mercredi 17 avril 2024

ATTENTION

La collecte se fera désormais le mercredi.
Il faut donc sortir deux poubelles le mardi soir.

La noire pour les ordures ménagères et la verte pour les déchets verts.

Commune de
Berneuil-sur-Aisne



■ Mise en place d'un point de collecte des déchets alimentaires

Depuis le **1^{er} janvier 2024**, il est obligatoire pour tous les ménages de procéder au tri de leurs déchets alimentaires.

Il existe plusieurs possibilités pour les trier :

- Pratiquer le compostage individuel en s'équipant chez vous d'un composteur, d'un lombricomposteur ou d'un bokashi.
- Utiliser le ou les points de collecte à déchets alimentaires.

La collectivité a choisi de **mettre en place un point de collecte** dans la rue de GUINANT à proximité du cimetière.

Dans ce cas les particuliers devront apporter eux-mêmes leurs biodéchets jusqu'à la benne mise à leur disposition.



Exemple



Astrid FRÈRE, Conseillère Municipale.

■ Dernier commerce

Quelques dizaines de personnes ont répondu le 10 janvier à l'invitation de la mairie pour assister à la réunion de restitution des résultats du questionnaire sur l'installation d'un commerce dans notre commune.

Des agents de la CCLO ont analysé toutes les réponses et nous en ont présenté une synthèse et ce que pourrait nous apporter l'association « 1000 cafés ».

Il en ressort principalement **que la majorité des personnes ayant donné leur avis souhaiterait un commerce multiservices avec une large amplitude horaire**. La mairie continue à suivre très attentivement ce projet et nous continuerons à vous informer de l'avancement de ce projet.

Pierre LEFEBVRE, conseiller municipal.



■ Transition énergétique



De très nombreuses personnes ont assisté à la réunion publique du 15 février portant sur l'installation de panneaux solaires sur des terrains de l'ancienne sucrerie.

Des responsables du projets d'EDF, des élus de la CCLO et de notre commune ont expliqué tous les enjeux de ce projet (environnement, calendrier, type d'installation, ...) et ont répondu aux questions des personnes présentes.

Ces panneaux serviront à obtenir une électricité la plus « propre » possible, sans bruit ni aucun désagrément pour les riverains. Les travaux commenceront prochainement. Une enquête publique est en cours à la mairie jusqu'au 19 avril pour les personnes souhaitant donner leur avis.

Pierre LEFEBVRE, conseiller municipal.

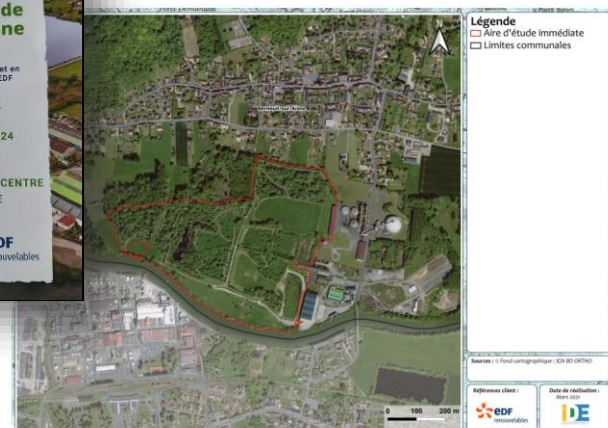


Figure 1 : Localisation de site de projet - orthophotographie

■ Travaux avancement

ÉCLAIRAGE PUBLIC Seconde tranche :

La seconde tranche de mise en place de l'éclairage public en Leds devrait démarrer au cours du 2ème trimestre 2024.

Les économies d'énergie devraient se poursuivre.



Michel Pytlak, 1er adjoint.

VIDÉO-SURVEILLANCE :

L'installation du système de vidéo-surveillance sera fonctionnelle à partir du mois de mai.



Michel Pytlak, 1er adjoint.



RACCORDEMENT EAU POTABLE BERNEUIL-SUR-AISNE/ SAINT CRÉPIN-AUX-BOIS :

Le raccordement en eau potable du réservoir de Saint-Crépin à partir de notre réserve est opérationnel depuis le 20 mars 2024. Les habitants de Saint-Crépin bénéficient maintenant d'une « eau potable ».

Les travaux de finition sont en cours de réalisation.

(Chemin d'accès, local, mise en place de protections...)

Michel Pytlak, 1er adjoint.





Le budget 2024 a été voté, le jeudi 4 avril par le conseil municipal.

Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures.

Ce budget a été réalisé sur les bases d'un débat d'orientation budgétaire

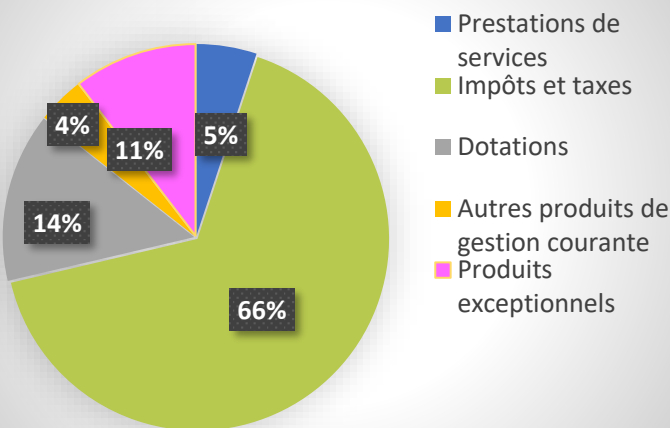
présenté en conseil municipal le mercredi 13 mars 2014 et sur proposition de la Commission des Finances.

Il a été établi avec toujours la volonté :

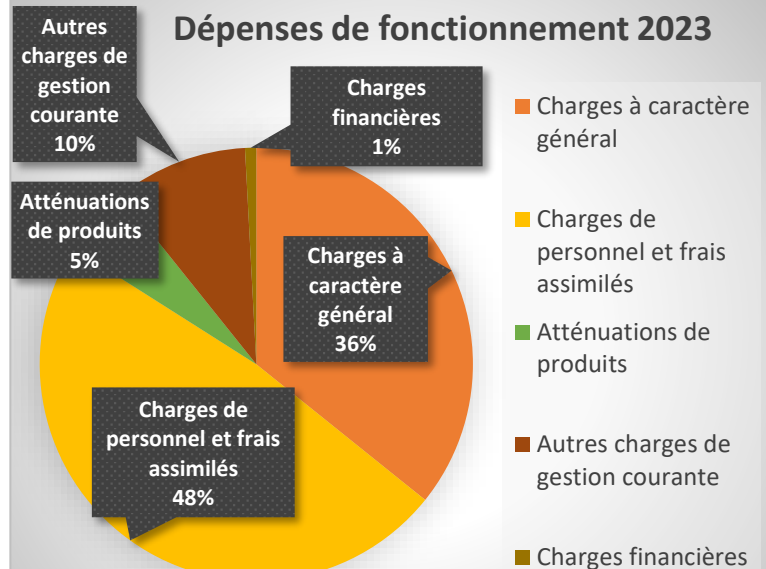
- d'une gestion comptable rigoureuse
- de la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en prenant en compte les augmentations des coûts de l'énergie et des matières premières
- de poursuivre notre dynamique d'investissements
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental, de la Région et de l'Europe chaque fois que possible.

Répartition du budget de fonctionnement pour 2023 :

Recettes de fonctionnement 2023

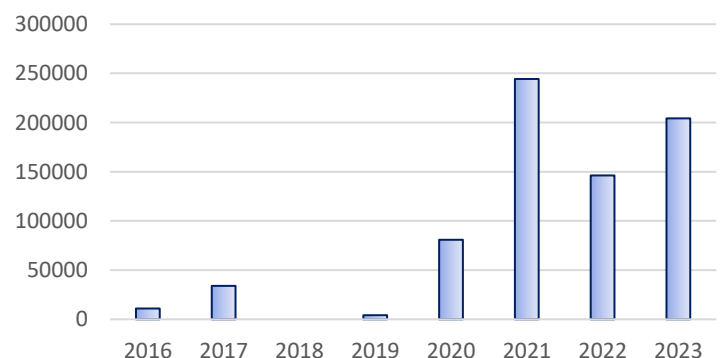


Dépenses de fonctionnement 2023



Pour l'année 2023, la section d'investissement est de 218 687.25 € dont 204 278 € dédiés aux opérations patrimoniales.

Evolution des opérations patrimoniales sur notre commune





■ Les perspectives de la commune en fonctionnement pour 2024

LES DEPENSES

Comme bon nombre de collectivités, Berneuil-sur-Aisne a supporté en 2023 et 2024, des hausses, et plus particulièrement sur les frais de personnels, l'augmentation de la taxe foncière et le gaz.

à subir en
té et le

En 2024, Berneuil maintiendra son choix de faire face à ses dépenses sans recourir à l'augmentation de la taxe foncière, en privilégiant avant tout, **les mesures d'économies internes**, chaque économie possible sera mobilisée pour maintenir la dépense et l'action utile au service des habitants.

Nous comptons aussi sur la fin des travaux Leds pour continuer à réduire notre consommation électrique donc notre facture.

LES RECETTES sont principalement :

- Les impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les logements vacants, contribution économique territoriale.
- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.
- Les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux.
- Les subventions provenant d'autres collectivités.
- Les recettes de différents services publics (périscolaire, loyers, coupes de bois ...).
- Les produits des emprunts.

Mais il est à noter que certains éléments du budget sont peu maîtrisables comme :

- Le montant des dotations de l'État : somme versée par l'État aux communes, dont le montant est variable chaque année en fonction de la réalité du budget de la France.
- Les projets subventionnables.
- Les variations du coût de la vie.
- Les nouvelles lois et réglementations.
- Les dépenses liées à un sinistre, un imprévu etc.

Maintenir notre gestion rigoureuse nécessite un travail constant sur chaque poste tout au long de l'année.

■ Les perspectives de la commune en investissement pour 2024

Les principaux projets pour 2024 :

- Vidéo surveillance, finalisation du projet.
- Fin éclairage LED de l'église.
- Eclairage public LED, deuxième et dernière tranche.
- L'acquisition matériel espaces verts, tracteur tondeuse autoportée.
- Sécurité, installation de « feux récompenses ».
- Réfection des chenaux des salles Saint-Rémi.
- Ecole Maternelle (peinture intérieure et isolation des locaux).
- Réparation et création de trottoirs.
- Local employés communaux salle Jean Sabatier.
- Création d'espace vert.
- Plantation arbres avec HDF et parcours de santé.
- Réflexion MAM 2024-2025.
- Construction habitat à la Groseillère 2024-2025.
- Création « commerce multi-service cœur village » 2024-2025.



Il est à noter que certaines opérations seront réalisées sous réserve de l'octroi des subventions sollicitées.

Astrid FRÈRE , Conseillère Municipale.



Les inscriptions en maternelle auront lieu les :
Mardis 11 ou 18 juin 2024 pour les **enfants nés en 2021**

Ce jour-là, l'enseignante accueillera les enfants (en votre présence) dans sa classe de 8h45 à 9h45. Ils participeront aux jeux libres de l'accueil et pourront suivre le temps du regroupement. Pendant ce temps, une visite des locaux de la maternelle et du périscolaire ainsi que l'inscription administrative vous seront proposées.

Pensez à vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'inscription délivré par la mairie de Berneuil-sur-Aisne.

Merci de prendre contact avec moi afin de confirmer votre présence à l'une des deux dates.

Je vous donne rendez-vous à 8h35 sur le parking de l'école afin de vous accompagner jusque dans la classe.

Pour tout renseignement, me contacter, Mme Lebrun au : [03.44.85.82.13](tel:03.44.85.82.13).



■ Fête des écoles

La fête des écoles a désormais lieu tous les 2 ans : elle se déroulera cette année **le dimanche 23 juin** sur l'ancien terrain de football.

Au programme : chants chorégraphiés, jeux pour les enfants, restauration à midi, ...

Ce sera une belle occasion de célébrer la fin de l'année scolaire dans la bonne humeur.

Il ne reste plus qu'à commander le soleil pour que cette journée soit parfaite.

Pierre LEFEBVRE, conseiller municipal.



RAPPEL SUR LE PERISCOLAIRE



Commune de
Berneuil-sur-Aisne



Ce service permet d'accueillir vos enfants scolarisés.

LUNDI, MARDI, JEUDI, ET VENDREDI

- le matin de 7h00 à 8h45
- le midi de 11h45 à 13h30
- le soir de 16h30 à 18h45

APPELEZ LE 03 44 85 72 37 POUR PLUS DE DETAILS

ou par mail : periscolaire.berneuilsuraisne@orange.fr

TARIF PAR ENFANT

1 euro le matin
3 euros le midi
2 euros le soir



Astrid FRÈRE , Conseillère Municipale.

TROTTOIRS RUE HYPOLITE BERANGER

Pour permettre un accès sécurisé au stade et autres activités, des trottoirs seront réalisés en partie haute de la rue Hippolyte Béranger.

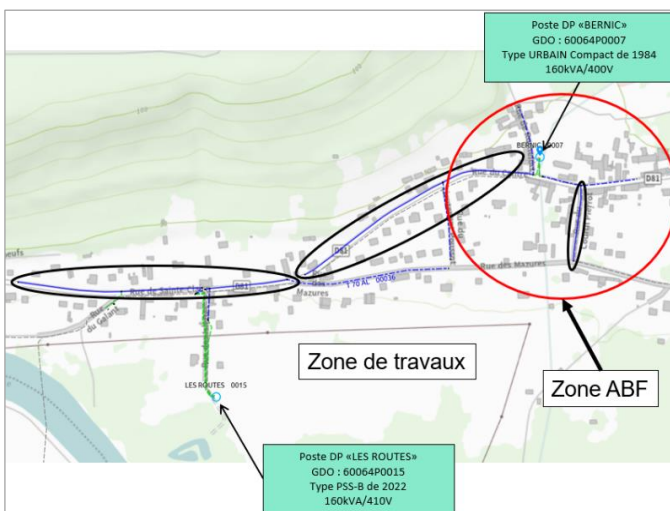


Michel Pytlak, 1er adjoint.

RESEAU AERIEN ENEDIS

Pour des raisons de sécurité de notre réseau, ENEDIS va procéder prochainement au remplacement des parties en fils nus devenus vétustes.

Les travaux sont prévus courant 2024.



Michel Pytlak, 1er adjoint.

PROJET COMMERCE MULTI SERVICES -EPFLO-

Dans le cadre de notre projet de « dernier commerce », nous allons bénéficier de l'assistance de l'EPFLO (*Etablissement Public Foncier Local de l'Oise*).

L'assistance portera sur les points suivants : conseils en amont et études, acquisitions et portage financiers, maîtrise d'ouvrage pour les travaux de démolition.

Ce projet entre dans le cadre de la revitalisation des Centres-Bourgs.



Michel Pytlak, 1er adjoint.

ELECTIONS EUROPEENNES - 9 JUIN 2024 -



Les électeurs sont appelés aux urnes pour les élections européennes qui se dérouleront **le 9 juin 2024** (un seul tour de scrutin).

Vous avez jusqu'au mercredi 1^{er} mai pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales.

Inscription en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F37844>

Ou jusqu'au vendredi 3 mai pour déposer votre dossier en mairie.

Vous ne pourrez pas vous rendre aux urnes ce jour-là, vous avez la possibilité de réaliser une procuration en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Delphine DELAHAYE, Conseillère Municipale.



MAISON DE RETRAITE 2

2024 | 1h42min | Comédie | De Claude Zidi Jr.
Avec Kev Adams, Jean Reno et Daniel Prevost



CINE RURAL

Nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 17 avril à 18h30** pour le film « **MAISON DE RETRAITE 2** » une comédie avec Kev Adams, Jean Reno et Daniel Prevost.

Ludivine DUMEZ, 4^{ème} adjointe.



BUS DEPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI

Sera présent dans votre commune, place de l'église de 9h30 à 12h30.

Le **mardi 09 avril**, et **jeudi 4 juillet**.

Astrid FRÈRE, Conseillère Municipale.

BOURSE AUX PLANTES

Place de l'église. Le dimanche 21 avril de 10h à 17h.

Renseignements au
06 65 63 36 42

VENTE ET ECHANGE
EMPLACEMENT GRATUIT
RESERVÉE AUX PARTICULIERS



France SERVICES

Les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. Demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales...

Votre espace France Services vient vous rencontrer

à la Mairie de Berneuil-sur-Aisne

Lundi 06 mai 2024
de 09h30 à 11h30

03 44 42 72 28 franceservices@ccloise.com

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

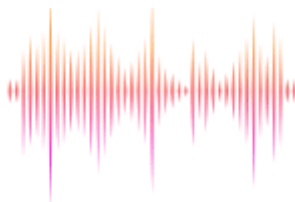
La commémoration de la Victoire aura lieu le mercredi 8 mai à 11h, place de l'église.



FETE DE LA MUSIQUE

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 21 juin pour la fête de la musique.

Le comité des fêtes



14 JUILLET 2024

Cette année, à l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet, notre commune organisera le tir d'un feu d'artifice au stade de football.

Astrid FRÈRE, Conseillère Municipale.

